Image not found or type unknown

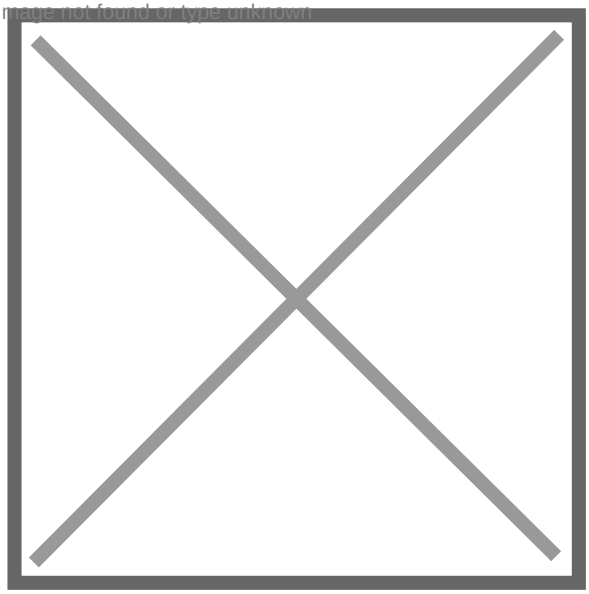

Detachement a l'etranger sans avenant.

Par **remyg31**, le **12/03/2013** à **19:19**

Bonjour, je pars régulièrement aux pays du Magrheb pour des missions courtes, qui vont de quelques jours a 2 semaines environ. et ce une dizaine de fois par an.
Je n'ai jamais signer d'avenant pour ces missions et j'apprends aujourd'hui que le DRH lui même ne savait pas que je partais. Ma question: Est ce que je suis couvert par une quelconque assurance? Mon employeur fait il une erreur? Je subis des pressions assez forte de mes supérieurs direct pour me faire partir sans pouvoir négocier de prime. J'aurais besoin d'une réponse claire.
Merci d'avance a vous tous et merci pour ce forum.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés